



A l'attention de :

Balcons du Dauphiné : Jean-Yves BRENIER, Président et Amandine MAISSE, Directrice de cabinet
SYCLUM : Frédéric GONZALEZ, Président et Isabelle GIRERD-MARTIN, DGS

Objet : Avis du Conseil municipal de Villemoirieu relatif au projet d'implantation d'une nouvelle déchèterie à proximité de la caserne des pompiers.

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance du conseil municipal du 12 décembre 2025, le projet d'implantation d'une nouvelle déchèterie sur un terrain appartenant à la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné, situé à proximité immédiate de la caserne des pompiers à Villemoirieu, a été présenté.

Ce projet a pour objectif de remplacer la déchèterie actuelle de Saint-Romain-de-Jalionas, considérée vieillissante, avec un coût de mise aux normes estimé à 375 000 € TTC.

Dans un souci de transparence et de participation citoyenne, un cahier d'expression citoyenne a été mis à disposition du public, clos le 16 janvier 2026, afin de recueillir les remarques et propositions des habitants sur ce projet d'aménagement.

Après examen des contributions et échanges au sein du Conseil, les élus ont émis **un avis défavorable** au projet dans son état actuel.

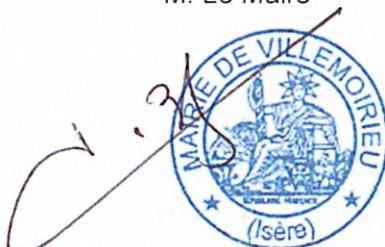
Cet avis repose sur des considérations de sécurité routière, de nuisances potentielles et de compatibilité avec le fonctionnement du centre de secours, ainsi que sur la nécessité d'examiner d'éventuelles alternatives au site proposé.

Le Conseil municipal souligne que, si la déchèterie de Saint-Romain-de-Jalionas présente aujourd'hui des limites techniques et fonctionnelles, aucun élément ne permet de conclure à un désengagement de ce site. Une modernisation ou adaptation du site existant pourrait constituer une solution plus équilibrée pour le territoire.

En conclusion, le Conseil municipal estime que le site de Villemoirieu n'est pas adapté à l'accueil d'une déchèterie au regard des enjeux de sécurité, de cadre de vie et de cohérence territoriale. Les contributions citoyennes recueillies sont jointes en annexe au présent avis, transmis à la Communauté de Communes pour suite à donner

A Villemoirieu, le 23/01/2026

M. Le Maire



Jacques BRACCO